

Plan de Prévention des Risques d'Inondation

Zonage réglementaire

Val d'Orléans Val Amont

Commune de NEUVY-EN-SULLIAS

DDT du Loiret / SLRT / PRC - Janvier 2015

Données : DREAL Centre / DDT du Loiret

Fond de plan : DGFIP Cadastre © Droits de l'État réservés © 2012

Approuvé par arrêté préfectoral du : 20 Janvier 2015

Légende des zones réglementées

Hors d'eau

Zone d'expansion de crue

- Aléa faible à moyen
- Aléa fort hauteur
- Aléa fort vitesse
- Aléa très fort hauteur
- Aléa très fort vitesse

Autre zone urbaine

- Aléa faible à moyen
- Aléa fort hauteur
- Aléa fort vitesse
- Aléa très fort hauteur
- Aléa très fort vitesse

Zone urbaine dense

- Aléa faible à moyen
- Aléa fort hauteur
- Aléa fort vitesse
- Aléa très fort hauteur
- Aléa très fort vitesse

Secteurs urbanisés "particuliers" en zone d'expansion de crue

- Aléa fort hauteur
- Aléa très fort hauteur

Zone de dissipation d'énergie

Zone d'écoulement préférentiel

Lit endigué

Légende d'informations générales

Limites PPRI

Limites zones urbanisées

Isocotes de l'aléa de référence

Limites communales

Parcellaire - Cadastre (DGI)

Bâti / Mairie

Voie de communication

0 250 500 Mètres

Échelle : 1/5 000